

ANNEXE III

ANNEXE III - REGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat professionnel Maintenance des matériels option A : agricoles option B : de travaux publics et de manutention option C : de parcs et jardins		Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public.			Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non-habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, CNED, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles.			Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée	
E1 - Épreuve scientifique et technique		5							
Sous-épreuve E11 : Etude d'un système technique.	U11	2	Ponct. écrit	3h	Ponct. écrit	3h	CCF		
Sous-épreuve E12 : Mathématiques et sciences physiques.	U12	2	Ponct. écrit	2h	Ponct. écrit	2h	CCF		
Sous-épreuve E13 : Travaux pratiques de sciences physiques.	U13	1	Ponct. pratique	45 min	Ponct. pratique	45 min	CCF		
E2 - Épreuve de technologie		3							
Sous-épreuve E21 : Analyse et diagnostic.	U21	1,5	Ponct. écrit	3h	Ponct. écrit	3h	CCF		
Sous-épreuve E22 : Préparation d'une intervention.	U22	1,5	Ponct. écrit	2h	Ponct. écrit	2h	CCF		
E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		9							
Sous-épreuve E31 : Évaluation de la formation en milieu professionnel	U31	3	CCF		Ponct. oral	40 min	CCF		
Sous-épreuve E32 : Organisation d'un poste de travail, élaboration d'un processus d'intervention et réparation	U32	1,5	CCF		Ponct. pratique	4h	CCF		
Sous-épreuve E33 : Élaboration d'un processus de diagnostic	U33	2,5	CCF		Ponct. pratique	4h	CCF		
Sous-épreuve E34 : Economie-gestion	U34	1	CCF		Ponct. oral	30 min	CCF		
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	U35	1	CCF		Ponct. écrit	20 min (1)	CCF		
E4 - Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponct. écrit	2h	CCF		
E5 - Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique		5							
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponct. écrit	2h30	Ponct. écrit	2h30	CCF		
Sous-épreuve E52 : Histoire, géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponct. écrit	2h	Ponct. écrit	2h	CCF		
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponct. écrit	1h30	CCF		

E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponct. pratique		CCF	
Épreuve facultative (2) Langue vivante	UF1		Ponct. Oral	20 min (1)	Ponct. oral	20 min (1)	Ponct. oral	20 min (1).

(1) dont cinq minutes de préparation.

(2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.